

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023**

---

**OBJET :**

CM2023\_114  
Salles Carnot et Richelieu  
Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze du mois de décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le huit décembre deux mille vingt-trois.

**PRESENTS :**

Mmes et Ms FERCHAUD / DAUDENS / ADOLPHE / BABIN / RENOULEAU / FRANCHI / BETIZEAU / GENSAC / RATISKOL / DANIEL / PETIT / MAGEAUD / DUBOIS / TOURNEUR / DORIDOT / BOTTON / AFONSO CORREIA / NICOLE / HERNANDEZ / FRICAUD / LAVOIES / MOREL / DITGEN / NEVEU / JOLY / DELHAYE

***NOMBRE DE  
Conseillers Municipaux  
ayant pris part au vote***

**28**

**ABSENTES EXCUSEES REPRESENTEES :**

Madame JUAN représentée par Madame TOURNEUR  
Madame LAPEYRADE TISON représentée par Monsieur MOREL

***DATE DE  
L’AFFICHAGE  
de la liste des  
délibérations***

**ABSENTE EXCUSEE NON REPRESENTEE :**

Madame ROUIL

**18 décembre 2023**

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Nathalie AFONSO CORREIA a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

## TARIFS DE LOCATION DES SALLES CARNOT ET RICHELIEU A COMPTEUR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024

Sur proposition de la commission « Animation – Commerce » réunie le 23 octobre 2023, Madame RENOULEAU, Adjointe, propose à l'assemblée de réviser les tarifs de location des salles Richelieu et Carnot à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, comme suit :

Tarifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2024 : T.T.C. (taux de T.V.A. en vigueur)				
Salles	- Particuliers - Entreprises	Manifestations des associations de la commune dont le siège social est à Saujon		- Association dont le siège social n'est pas à Saujon
		A but non lucratif	A but lucratif Hors objet d'activité de l'association (loto, bal, concours de belote, expo-vente...)	
Richelieu	151 €/jour *	La salle et ses équipements sont mis à disposition gratuitement	Location gratuite. Forfait de fonctionnement : 77 € dans la limite de 3 manifestations par année civile	167 € le premier jour de la saison, 39 € les autres jours
Carnot	219 €/jour *			234 € le 1 <sup>er</sup> jour et 60 € par jour à partir du 2 <sup>ème</sup> jour consécutif
* à partir du 2 <sup>ème</sup> jour consécutif, application d'un tarif représentant par jour 20% du tarif de base.				

Les conventions sont établies pour 1 an et les associations de Saujon sont prioritaires sur les associations extérieures. La collectivité se réserve le droit de réquisitionner la salle en cas d'élection.

Dans tous les cas, le dépôt de chèques de caution renouvelables tous les 6 mois sera demandé de la manière suivante :

- Pour la salle Carnot : Un chèque de 1 000 € couvrant les dégradations éventuelles au bâtiment et au mobilier (sans que cette somme puisse constituer un maximum en cas de dégradations d'une valeur supérieure).
- Pour les salles Carnot et Richelieu : Un chèque de 250 € pour les frais de nettoyage dans le cas où la salle ne serait pas rendue dans un état de propreté satisfaisant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'ADOPTER les prix de location des salles Carnot et Richelieu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Pour** : 28  
**Contre** : /  
**Abstention** : /

Fait et délibéré le 14 décembre 2023  
Pour copie conforme  
Le Maire,



P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,

N. AFONSO CORREIA